

INSCRIPTIONS ECOLE DE NATATION 2023/2024

PAYS D'AIX NATATION

Niveaux perfectionnement

Enfants de 6 ans à 12 ans nés entre 2017 et 2011



Procédures d'inscription

Par internet sur COMITI: <https://pays-aix-natation.comiti-sport.fr/>

1 – Anciens du P.A.N : du 26 juin au 11 juillet, puis à partir du 16 aout
Allez sur votre compte COMITI pour choisir une offre.

Faire mot de passe oublié si nécessaire, de cette manière vous recevrez un autre mot de passe de la part de COMITI.

2 - Ecole de Natation "débutants" ayant réussi le niveau "PERFECTIONNEMENT"

– **Anciens du T.P.A** du 26 juin au 11 juillet, puis à partir du 16 aout

– **Anciens des Maîtres Baigneurs** du 26 juin au 11 juillet, puis à partir du 16 aout

- **Anciens Eden Kids** du 26 juin au 11 juillet, puis à partir du 16 aout

Après vous être inscrit sur "COMITI" :

Envoyez la photo de la feuille "PERFECTIONNEMENT" à egraille.aixnatpro@gmail.com, nous validerons la fiche de votre enfant sur "COMITI" et vous pourrez l'inscrire dans le groupe choisi.

3 – Nouveaux adhérents, sur test. - A partir du 18 aout. (dates et lieux au dos du document)

Après avoir passé le test et vous être inscrit sur "COMITI"

Envoyez la photo de la feuille du "TEST PAN" à egraille.aixnatpro@gmail.com, nous validerons la fiche de votre enfant sur "COMITI" et vous pourrez l'inscrire dans le groupe choisi.

Aide Pass'Sport Club : satisfaire aux critères de la ville d'Aix en Provence :

Concerne les enfants n'ayant jamais bénéficié de cette aide

Créer un compte au nom de votre enfant sur le site de la ville d'Aix-en-Provence

<https://eadm-secure.mairie-aixenprovence.fr/passportclub/>

En plus des documents ci-dessus, transmettre la fiche administrative du Pass'sport club à

egraille.aixnatpro@gmail.com.

Paie m e n t s

Si vous pensez bénéficier d'une aide (carte collégien, pass'sport ou autre) merci de ne pas payer directement en CB sur COMITI.

Cela nous évitera des procédures de remboursement.

Adressez-nous des chèques, dont un du montant de votre aide, que nous n'encaisserons pas.

Permanences au bureau du P.A.N

Juin : 13h00 à 18h00 les 28 et 30.

juillet : 8h30 à 13h00 les 3-4-7-11 et 13 juillet

août : 8h30 à 13h00 les vendredis: 18 et 25.-- 13h..à 17h00 les mercredis 23 et 30 .

septembre :12h30 à 17h00 les : 1, 4, 6, 8, 11, 13, 15.

Permanences annuelles : lundis 13h00 à 16h00 – mardis 13h00 à 18h00 –vendredis 13h00 à 16h30

PAYS D'AIX NATATION
26 avenue des écoles militaires
13100 AIX EN PROVENCE

Reprise des cours, la semaine du 18 septembre 2023

Renseignements complémentaires :

<http://www.pays-aix-natation.com/ecole-de-natation/inscriptions-et-tests>

Contact : egraille.aixnatpro@gmail.com

tél : 07 83 05 61 58